



Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Hebdo N° 71 - mercredi 22 avril 2020

A la Une

Reprise à partir du 11 mai : un scénario déjà arrêté ou des hypothèses encore à débattre. Le SNP DEN attend du ministère des clarifications sur la méthode !

C'est avec une certaine surprise, voire incompréhension, que le SNP DEN a pris connaissance du scénario de reprise, à compter du 11 mai, présenté ce matin par le ministre de l'Éducation devant l'Assemblée nationale. [Lire la suite](#)

Classement des établissements scolaires pour les nuls...

ou petite explication de texte

Les réunions commencent à s'organiser dans les académies. Vous trouverez en lien les deux seuls documents nationaux fournis au GT national par la DGRH qui pilote le dossier, en dehors du PowerPoint de présentation suite à la réunion du 3 février qui a déjà été communiqué aux secrétaires académiques.

[Lire la suite](#)

En direct des établissements

DNB : l'art de communiquer sans être prêt

Un collègue nous écrit sur le forum : "Je viens de voir que la FAQ Brevet 2020 sur le site du ministère a été modifiée.

Alors que la version précédente était (à peu près) claire sur le fait que le brevet se limiterait au positionnement socle (ce qui marchait très bien), la nouvelle version dit que :

“ Ils seront évalués sur la base du livret scolaire, qui représente d’ores et déjà 50 % de la note finale du brevet, et qui permet de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La note attribuée à la place des épreuves finales sera la moyenne des moyennes trimestrielles dans les disciplines en question. »

Outre que modifier les règles alors qu’elles ont été annoncées et parfois communiquées aux familles, c’est pas terrible, comment feront les établissements sans notes et/ou en trimestre pour fabriquer des moyennes qui n’existent pas ! Le ministère serait bien inspiré d’en revenir à la version antérieure ! Bonne suite de confinement à vous.”

[Lire la suite](#)

Agenda

Mardi 21 avril

- Entretien Direction UNSS nationale : JO du sport scolaire 2022, collaboration et participation du sport scolaire dans les processus du déconfinement

Mercredi 22 avril

- Exécutif Syndical National

- Entretien fédéral avec la DGRH : concours, recrutement, titularisation, PPCR, promotions,...

Jeudi 23 avril

- Audition Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation - Assemblée nationale : enseignement scolaire

Vendredi 24 avril

Conférence Syndicale Nationale

Actualités



Des conditions incontournables et des garanties nécessaires pour la réouverture des établissements scolaires

Onze organisations de personnels de l'Éducation nationale, de parents, et d'élèves ont adressé le 17 avril une lettre au ministre de l'Éducation nationale afin de lui faire part de leurs inquiétudes quant à la réouverture progressive des écoles et établissements scolaires. Elles y précisent les conditions sine qua non et les éléments estimés incontournables pour cette réouverture. « Si ces conditions n'étaient pas remplies, les risques encourus par les élèves, les personnels et la population devront conduire à différer

l'ouverture des écoles et des établissements scolaires prévue à partir du 11 mai » conclut le courrier intersyndical.

Des conditions qui rejoignent le « SI et SEULEMENT SI » du [communiqué SNPDEN du 20 avril](#) !

Lire le [courrier intersyndical au ministre](#)



Les établissements scolaires sont-ils en mesure d'accueillir élèves et personnels au sortir du confinement ?

Alors que la réouverture progressive des établissements scolaires prévue le 11 mai prochain suscite de nombreuses inquiétudes quant aux garanties des conditions sanitaires, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) a rendu publique le 16 avril une enquête menée auprès des établissements au début de l'épidémie du Covid-19, pour connaître leurs capacités à rendre effectifs les gestes barrières préconisés par les instances sanitaires et gouvernementales... [Lire la suite \(adhérents\)](#)



Un abonnement indispensable pour la culture juridique des ordonnateurs : la revue Intendance éditée par AJI

Créée en 1989, l'AJI est une association professionnelle nationale des personnels d'intendance des établissements publics d'enseignement français, qui édite depuis 1993 la revue Intendance (le mensuel du quotidien) qui propose chaque mois des études dans tous les domaines de la gestion des établissements publics d'enseignement : gestion matérielle, budgétaire et financière, gestion des ressources humaines, gestion administrative, cadre réglementaire, institutionnel et juridique, hôtellerie, restauration, etc.

En complément de la revue "Administration et Intendance" éditée par le syndicat A&I Unsa, "Intendance" est une revue strictement professionnelle, qui se veut indépendante de toute opinion politique, confessionnelle ou syndicale. Et c'est pas cher !

Quelques extraits lus dans la revue de février/mars 2020. [Lire la suite...](#)



Textes signalés

Sommaire [BO 16](#) du 16 avril. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)